



Le canard des flammes



BULLETIN PÉRIODIQUE D'INFORMATION

www.emeraudedesrives-phase1.ca

Vol. 7

-

No. 12

-

Décembre 2019

Cabinet de rangements dans les garages

Suite à une inspection du service d'incendie de la ville de Repentigny, nous avons reçu un rapport avec certains correctifs à apporter. Le principal correctif concerne les rangements aux garages, vous trouverez ci-bas un courriel du service d'incendie de la ville de Repentigny, nous demandant de retirer tous les cartons, rideaux, toiles, etc. derrière le grillage des rangements:

Bonjour monsieur Perreault,

Suite à notre discussion, je vous transmets ma demande concernant le retrait des objets (carton, rideau ou toiles) dans les cabinets de rangement, qui font obstruction à la diffusion des têtes de gicleur.

Tel qu'il a été demandé dans un immeuble voisin, chaque cabinet devra respecter cette exigence dans le but d'éviter une propagation de l'incendie s'il devait y avoir une efficacité réduite du système de gicleur.

Je comprends que cette demande implique un effort de tous, mais sachez que l'objectif reste la sécurité des occupants et des biens dans votre bâtiment.

Espérant le tout satisfaisant.

Merci et bonne journée.



François Godin
Agent de prévention
Prévention et lutte contre les incendies
Ville de Repentigny

450 470-3620, poste 3638

godinf@ville.repentigny.qc.ca

www.ville.repentigny.qc.ca

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à cette demande d'ici le 31 décembre afin de respecter le délai exigé par le service d'incendie.

Achalandage site WEB

Depuis le 1^{er} octobre, il y a eu 158 visites et 1,159 pages vues. C'est un très bon départ!

Nous vous encourageons à utiliser les courriels pour une communication plus rapide et pratique avec l'administration. Par contre, nous demeurons disponibles sur les heures de bureau habituels.

Déneigement

Nous vous demandons de bien vouloir libérer les espaces de stationnement extérieurs pour 13:00hres afin que le déneigeur puisse faire le déblaiement complet du stationnement et ce, les journées suivant une chute de neige.

Merci de votre collaboration!

Décorations de Noël

Un gros merci pour les décos de Noël dans le hall d'entrée à
Christiane, Louise L., Louise M., Merlin et Michel

Rappel Souper traditionnel de Noël

Veuillez noter à votre agenda **mercredi le 11 décembre 2019** à compter de 17:00 dans le hall d'entrée. Le coût est de **\$25 par personne**. **Veuillez vous inscrire sur la feuille dans la salle du courrier. La date limite d'inscription est le 6 décembre.** Le montant pourra être déposé dans la boîte administration en ayant soin d'y inscrire votre nom et le numéro de votre condo.

Garage B

L'entrepreneur qui devait effectuer les travaux (réfection du drain extérieur) nous a avisé que les travaux seraient effectués au printemps dû au début hâtif de l'hiver.

Rencontre du Bureau d'assemblée avec le Conseil d'administration

Cette rencontre a eu lieu le 18 novembre 2019 afin d'examiner la situation financière et administrative du Syndicat et d'échanger sur différents projets du Conseil.

Visiteurs

Durant la période des fêtes, il y a plusieurs visiteurs. En tout temps, ils doivent être accompagnés par le copropriétaire. Il est important de suivre les consignes.

Congé des Fêtes

Le bureau de l'administration sera fermé du 20 décembre au 5 janvier. S'il y a urgence, vous pouvez contacter les administrateurs aux numéros de téléphone affichés dans les babillards.

Joyeuses Fêtes à vous tous!

